

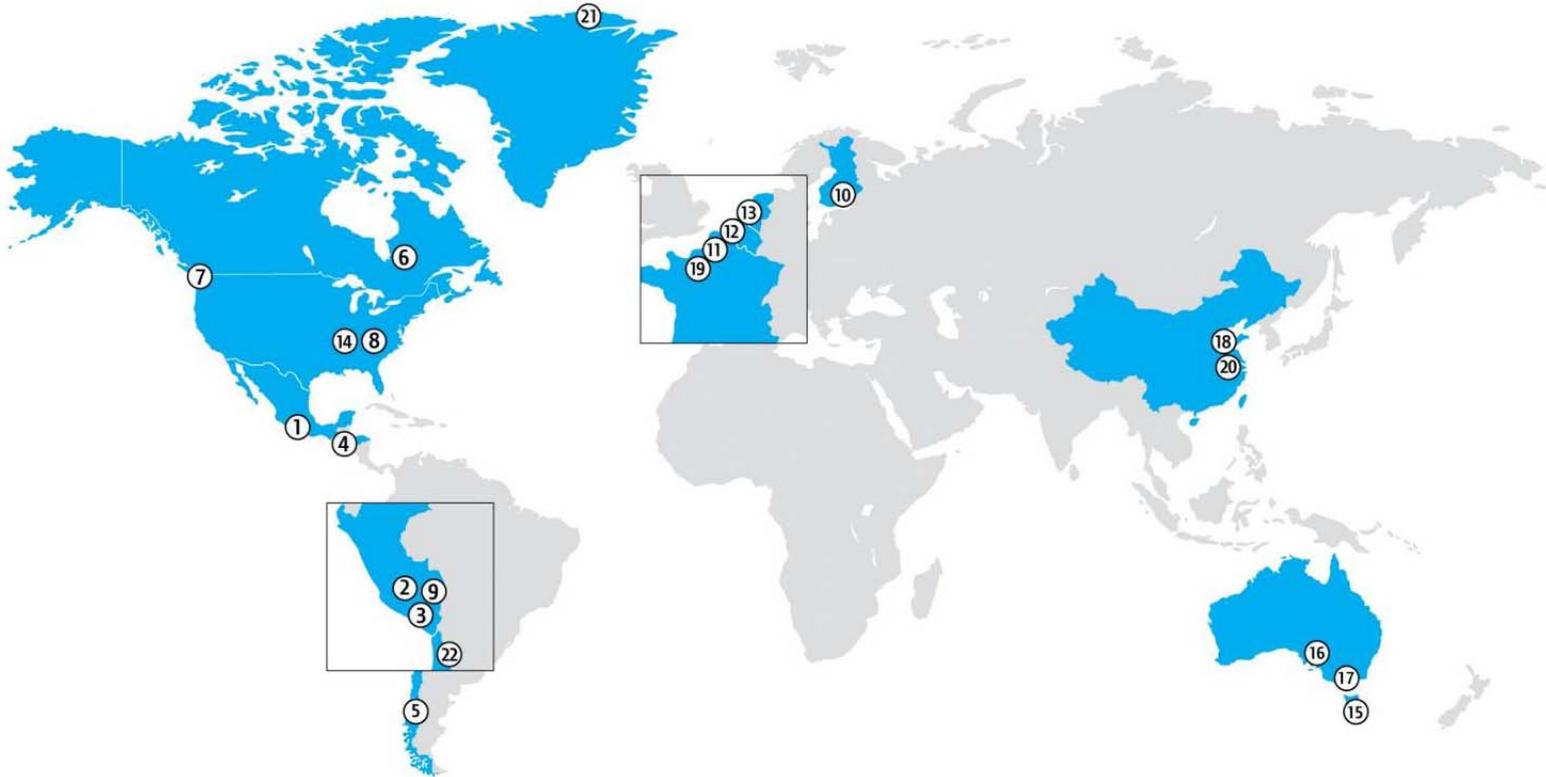
Le groupe Nyrstar

Nyrstar est aujourd'hui le premier producteur mondial de Zinc : 1 100 000 tonnes

- 7000 employés à travers le monde
- 43 % d'intégration des Mines / Fonderies



Nyrstar dans le monde



- ① Campo Morado, Mexico
- ② Contonga, Peru
- ③ Coricancha, Peru
- ④ El Mochito, Honduras
- ⑤ El Toqui, Chile
- ⑥ Langlois, Canada
- ⑦ Myra Falls, Canada
- ⑧ Tennessee Mines, USA
- ⑨ Pucarrajo, Peru
- ⑩ Talvivaara (Streaming Agreement), Finland
- ⑪ Auby, France
- ⑫ Balen / Overpelt, Belgium
- ⑬ Budel, The Netherlands
- ⑭ Clarksville, USA
- ⑮ Hobart, Australia
- ⑯ Port Pirie, Australia
- ⑰ ARA (Interest 50%), Australia
- ⑱ Fohl (Interest 50%), China
- ⑲ Galva 45 (Interest 66%), France
- ⑳ Genesis (Interest 50%), China
- ㉑ Citronen (Interest 50%), Greenland
- ㉒ Herencia (Interest 10.24%), Chile

Le site NYRSTAR à AUBY

- Site créé en 1869
- 300 employés



- Superficie : 138 hectares
- Production : 165 000 tonnes de zinc
205 000 tonnes d'acide sulfurique
32 tonnes d'indium

Pourquoi NYRSTAR Auby est SEVESO

le 31 mai 2006, la rubrique 1176 révision de la nomenclature des ICPE

- Suppression de la rubrique 1176 fabrication industrielle des métaux non ferreux
- Reclassement dans d'autres rubriques avec des seuils SEVESO

Classement SEVESO

Installations	Rubrique
Emploi ou stockage de substances et préparations toxiques sous forme solide	1131-1-a
Fabrication industrielle de substances ou préparations dangereuses pour l'environnement - A -, très toxiques pour les organismes aquatiques telles que définies à la rubrique 1000, à l'exclusion de celles visées nominativement ou par famille par d'autres rubriques	1171-1-a
Stockage et emploi de substances ou préparations dangereuses pour l'environnement - A -, très toxiques pour les organismes aquatiques telles que définies à la rubrique 1000, à l'exclusion de celles visées nominativement ou par famille par d'autres rubriques.	1172-1
Stockage et emploi de substances ou préparations Dangereuses pour l'environnement - B -, toxiques pour les organismes aquatiques telles que définies à la rubrique 1000, à l'exclusion de celles visées nominativement ou par famille par d'autres rubriques.	1173-1
Installations de traitement de déchets dangereux ou de déchets contenant des substances dangereuses ou préparations dangereuses	2790-1-a

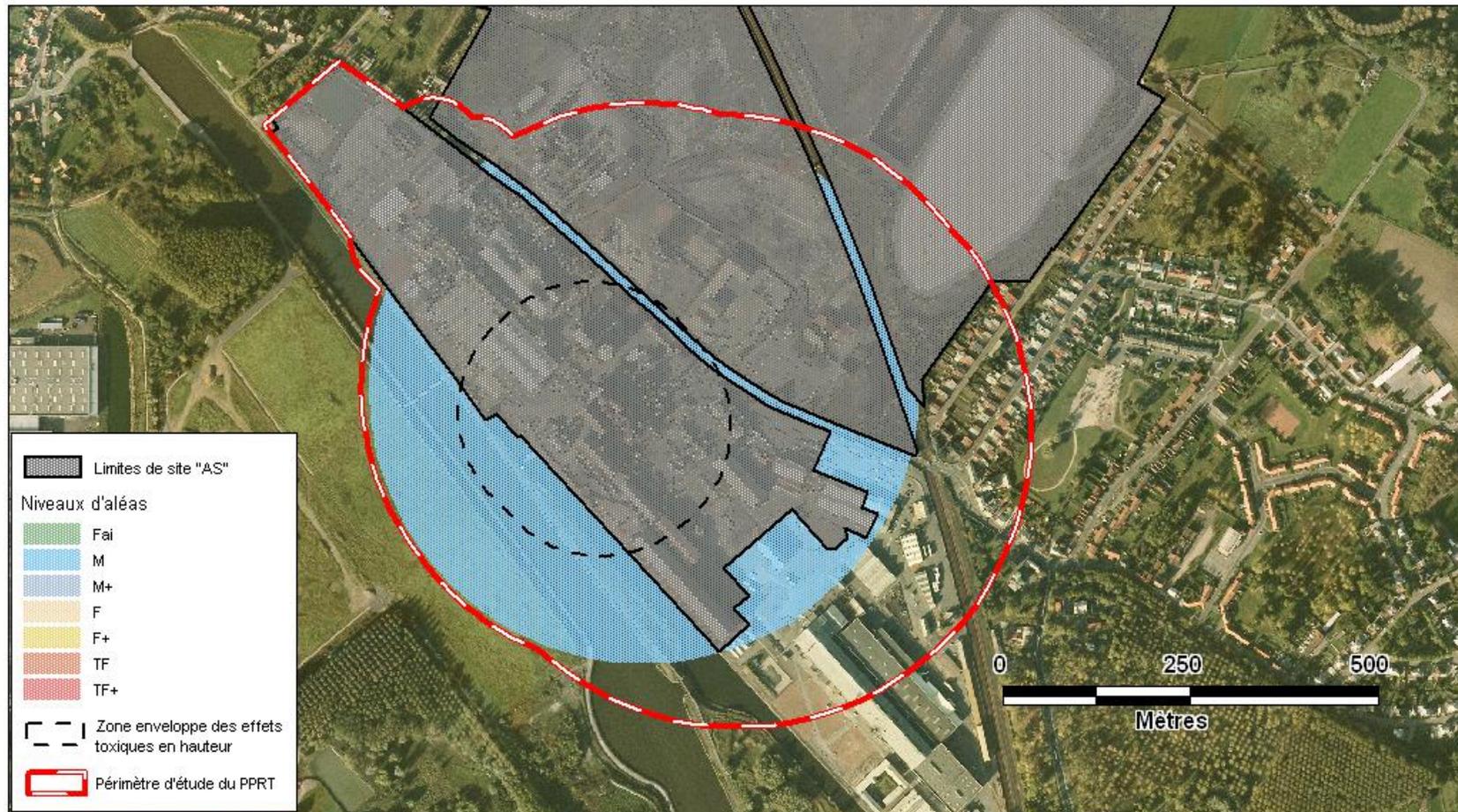
De l'Etude des dangers au PPRT

- 1^{ère} version Octobre 2006
- 2^{ème} version Décembre 2008 :
 - Circulaire de Décembre 2006
 - Affinant l'étude pour le réseau de canalisations de gaz
 - Modifiant le réseau de canalisations de gaz pour réduire les zones d'impact sur le voisin industriel UMICORE
- Détermination de la liste des phénomènes dangereux et des zones d'effets toxiques, thermiques et de surpression
- Arrêté préfectoral du 6 janvier 2010 prescrivant la réalisation d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques

Cartographie des effets toxiques



PPRT de l'établissement NYRSTAR Cartographie des aléas (effets toxiques)

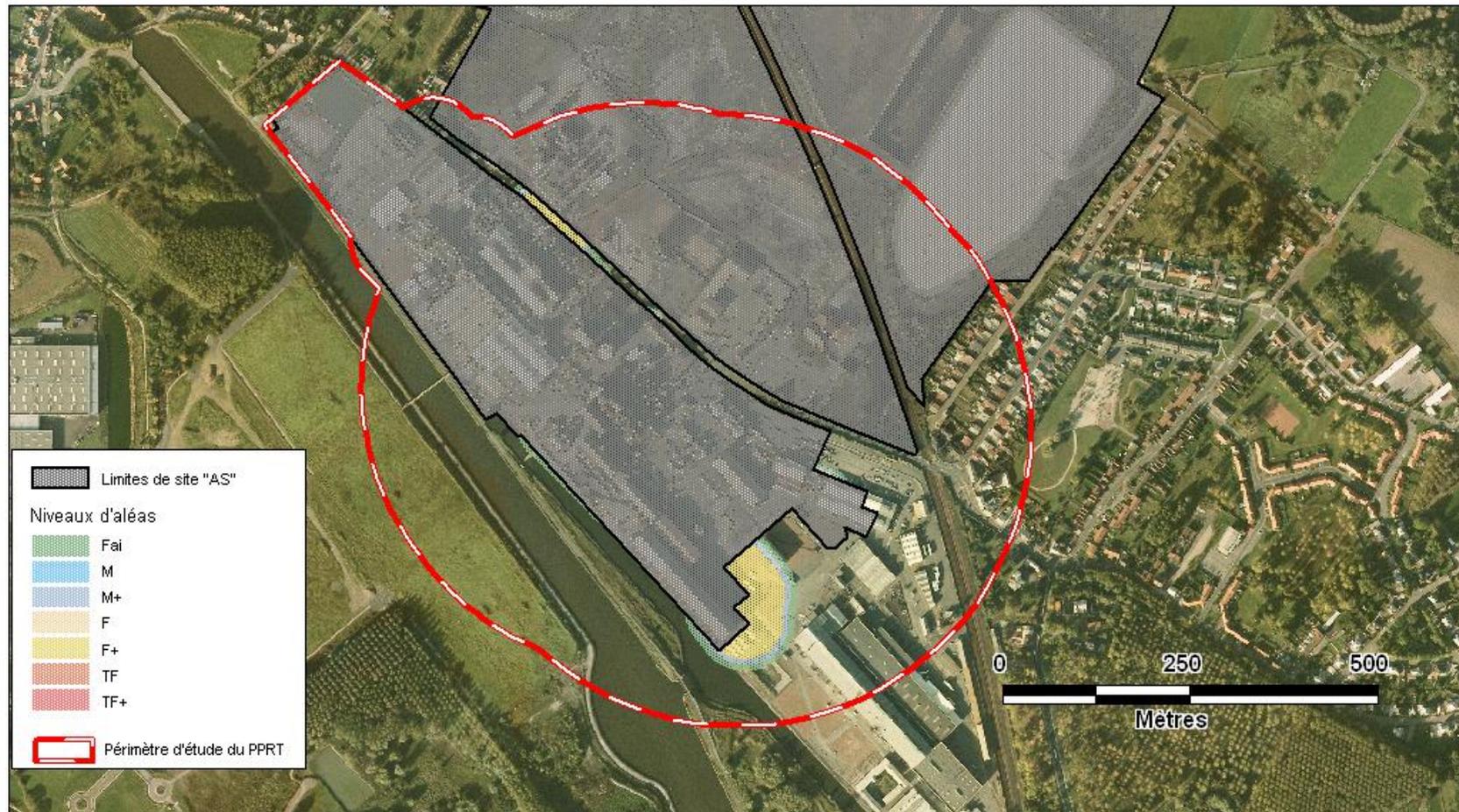


Source : PPIGE © I2G Orthophotoplan 2005 – IGN® BD TOPO® Pays 1.2 – © SIG Données DREAL Nord Pas de Calais
Rédaction / édition : Service Risques – DREAL NPDC – MAPINFO® v 9 – SIGALEA® v3.2

Cartographie des effets thermiques



PPRT de l'établissement NYRSTAR Cartographie des aléas (effets thermiques)

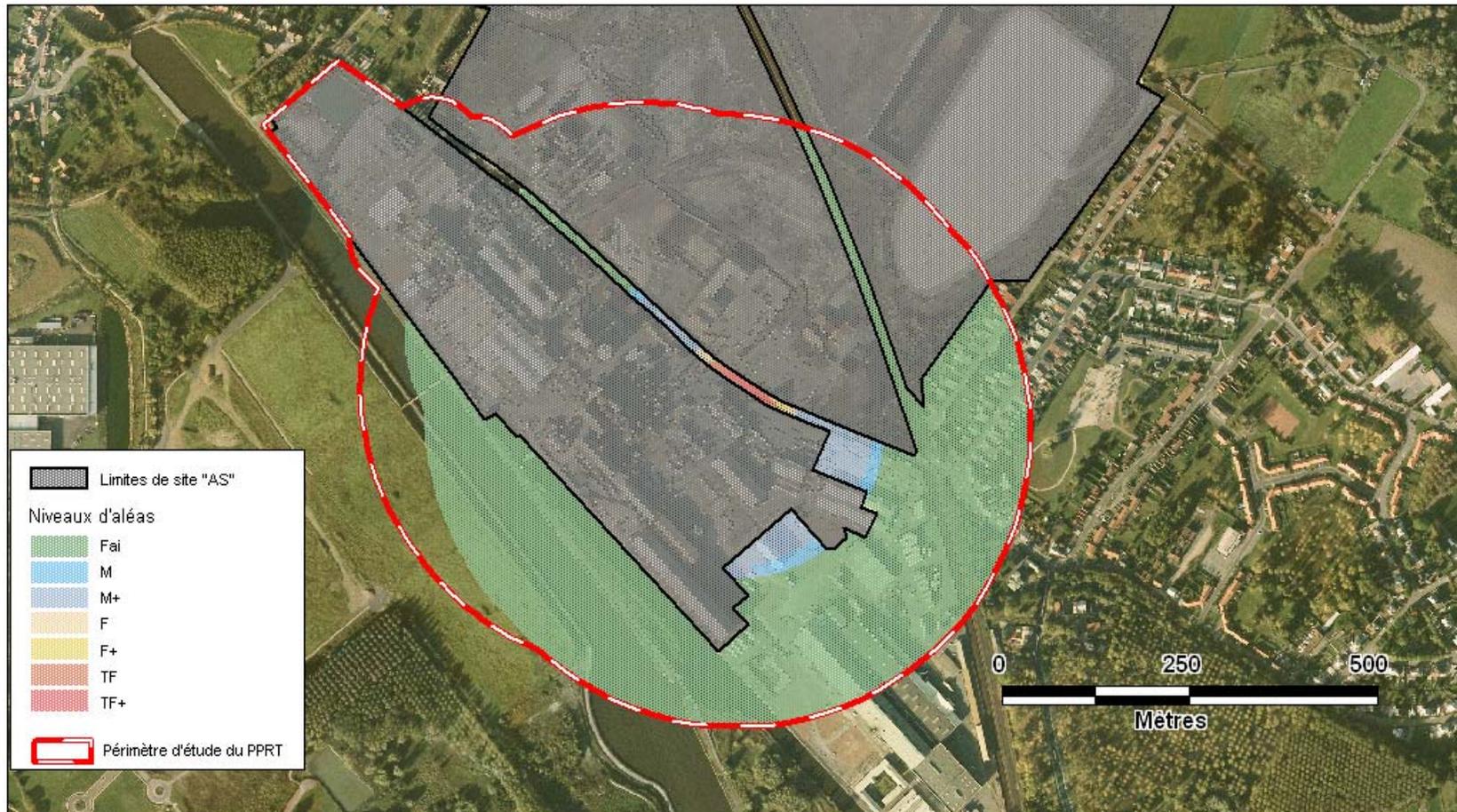


Source : PPIGE © I2G Orthophotoplan 2005 – IGN © BD TOPO © Pays 1.2 – © SIG Données DREAL Nord Pas de Calais
 Rédaction / édition : Service Risques – DREAL NPDC – MAPINFO © v 9 – SIGALEA © v3.2

Cartographie des effets de surpression



PPRT de l'établissement NYRSTAR Cartographie des aléas (effets de surpression)

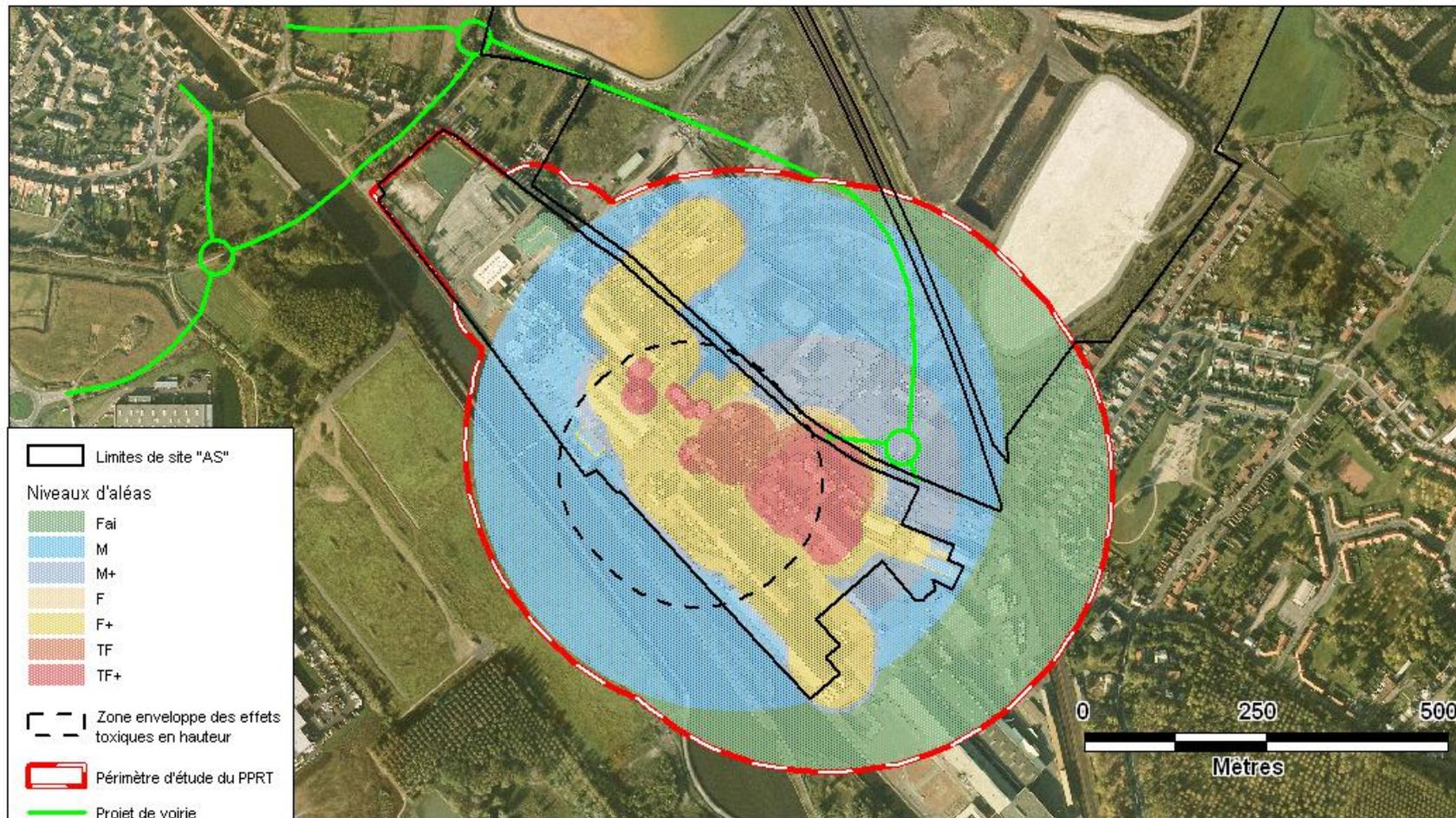


Source : PPIGE © I2G Orthophotoplan 2005 – IGN © BD TOPO © Pays 1.2 – © SIG Données DREAL Nord Pas de Calais
Rédaction / édition : Service Risques – DREAL NPDC – MAPINFO © v 9 – SIGALEA © v3.2

Cartographie multi aléas



PPRT de l'établissement NYRSTAR Cartographie des aléas (tous types d'effets)



Source : PPIGE © I2G Orthophotoplan 2005 – IGN © BD TOPO © Pays 1.2 – © SIG Données DREAL Nord Pas de Calais
 Rédaction / édition : Service Risques – DREAL NPDC – MAPINFO® v 9 – SIGALEA® v3.2

Comité Local d'Information et de Concertation

Cadre d'échange et d'information en matière de risques technologiques. Le CLIC est associé à l'élaboration du PPRT sur lequel son avis est sollicité

– Administration :

- Sous-préfecture de Douai
- DREAL Nord Pas-de-Calais
- DDTM 59
- SDIS 59

– Collectivités territoriales :

- Mairie d'Auby
- Mairie de Flers-en-Escrebieux
- Communauté d'Agglomération du Douaisis

– Riverains :

- Président de l'AFOC,
- Président de Comité de quartier des Asturies
- Président de l'ADEHGM
- Voies Navigables de France,
- Réseau Ferré de France,
- UMICORE

– Exploitant :

- NYRSTAR

– Salariés :

- Elus membres du CHSCT

Personnes et Organismes Associés

Lors de la réunion du 29 mars 2010 du CLIC, création du groupe des POA composées du CLIC et des Collectivités territoriales suivantes :

- Conseil Régional Nord Pas-de-Calais
- Conseil Général du Nord
- Syndicat mixte du SCOT Grand Douaisis

Groupe de Travail Enjeux

Le Groupe de travail Enjeux piloté par la DDTM afin de déterminer les enjeux liés à l'occupation du territoire, à son développement et à son fonctionnement

– **Administration :**

- Sous-préfecture de Douai
- DREAL Nord Pas-de-Calais
- DDTM 59
- SDIS 59

– **Collectivités territoriales :**

- Mairie d'Auby
- Mairie de Flers-en-Escrebieux
- SCOT Grand Douaisis
- Communauté d'Agglomération du Douaisis
- Conseil Général du Nord
- Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais

– **Riverains :**

- Président de l'AFOC,
- Président de Comité de quartier des Asturies
- Président de l'ADEHGM
- Voies Navigables de France,
- Réseau Ferré de France,
- UMICORE

– **Exploitant :**

- NYRSTAR

– **Salariés :**

- Elus membres du CHSCT

Groupe de Travail Enjeux

- Réunion du 23 avril 2010
- Réunion du 4 juin 2010
- Réunion du 19 octobre 2010
- Réunion du 1er décembre 2010

- Enjeux liés aux voies de circulation : RD 420, voie ferrée et canal



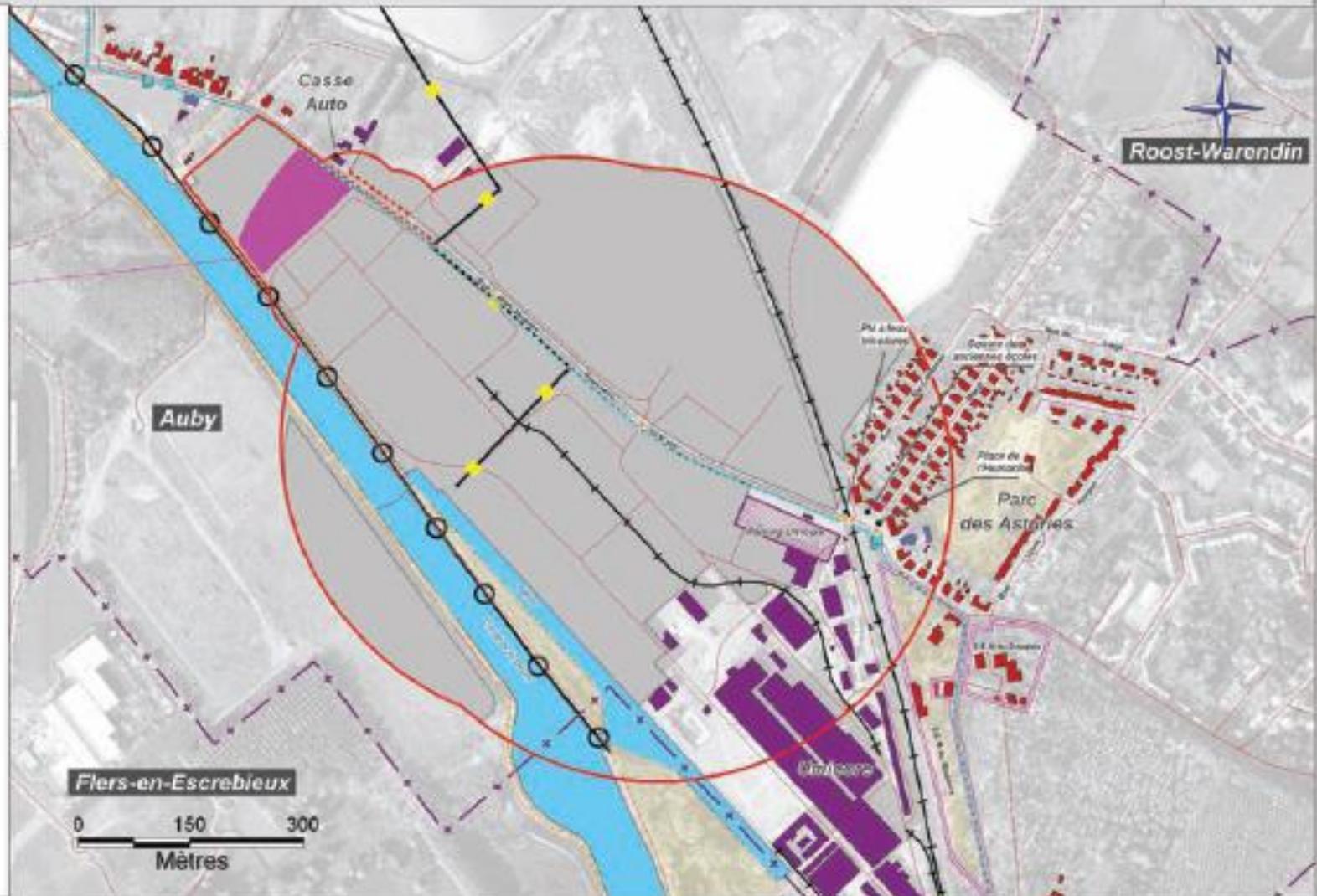


Plan de Prévention des Risques Technologiques : Nyrstar Auby

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
Nord
Délégation Territoriale
Douaisien - Cambrésis
Cellule
Planification-Aménagement
Prospective-Environnement
Risque-Des
Système d'Information
Géographique

Synthèse des enjeux : Auby

- Typologie du bâti**
- Habitat
 - Activité
 - Équipement
- Infrastructures de transports**
- Voies structurantes
 - Voies de desserte
 - Ligne de bus
 - Aires de bus
 - Voie ferrée
- Ouvrages d'intérêt général**
- Ligne électrique
 - Porte électrique
 - Servitude de protection des caractéristiques des transports de gaz
 - Servitude IS
- Éléments de repérage**
- Périmètre d'étude
 - Étendue source
 - Unité communale
 - Canal de la Druille
 - Espaces publics réservés
 - Établissement scolaire
 - Festivités
 - Parking Utilicoor



Source : DDTM, DREAL
SD Tyte 2007 & SD-Des 2004-13N
Cadastre ©IGP

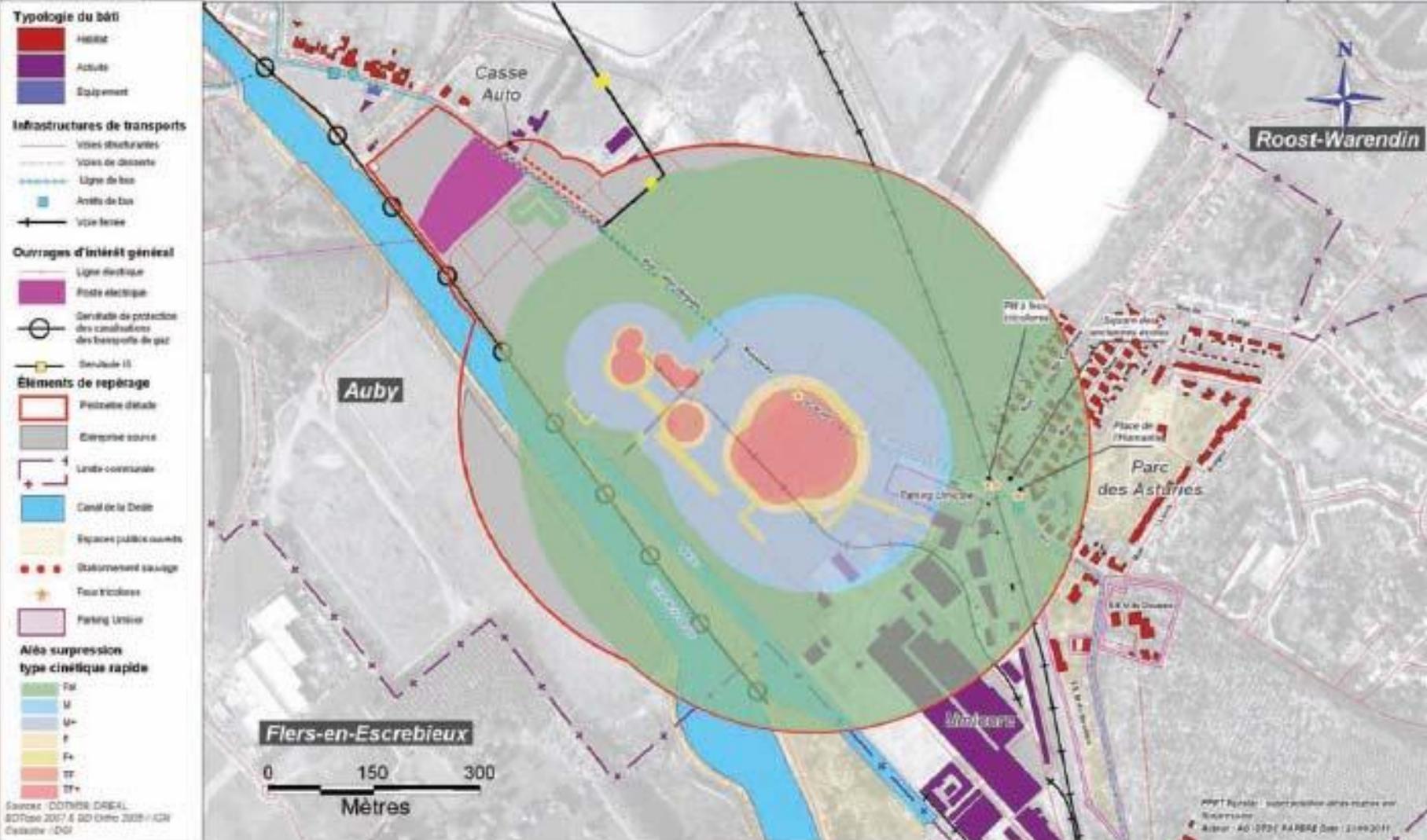
PPPT - Nyrstar système informatique
Avenue 44 - 0730 PLAREE
Date : 2013.05.11



Plan de Prévention des Risques Technologiques : Nyrstar Auby

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
Nord
Délégation Territoriale
Douai - Cambrai
Cellule
Planification Aménagement
Prospective Environnement
Risques Eau
Système d'Information
Géographique

Superposition Aléa surpression et Enjeux



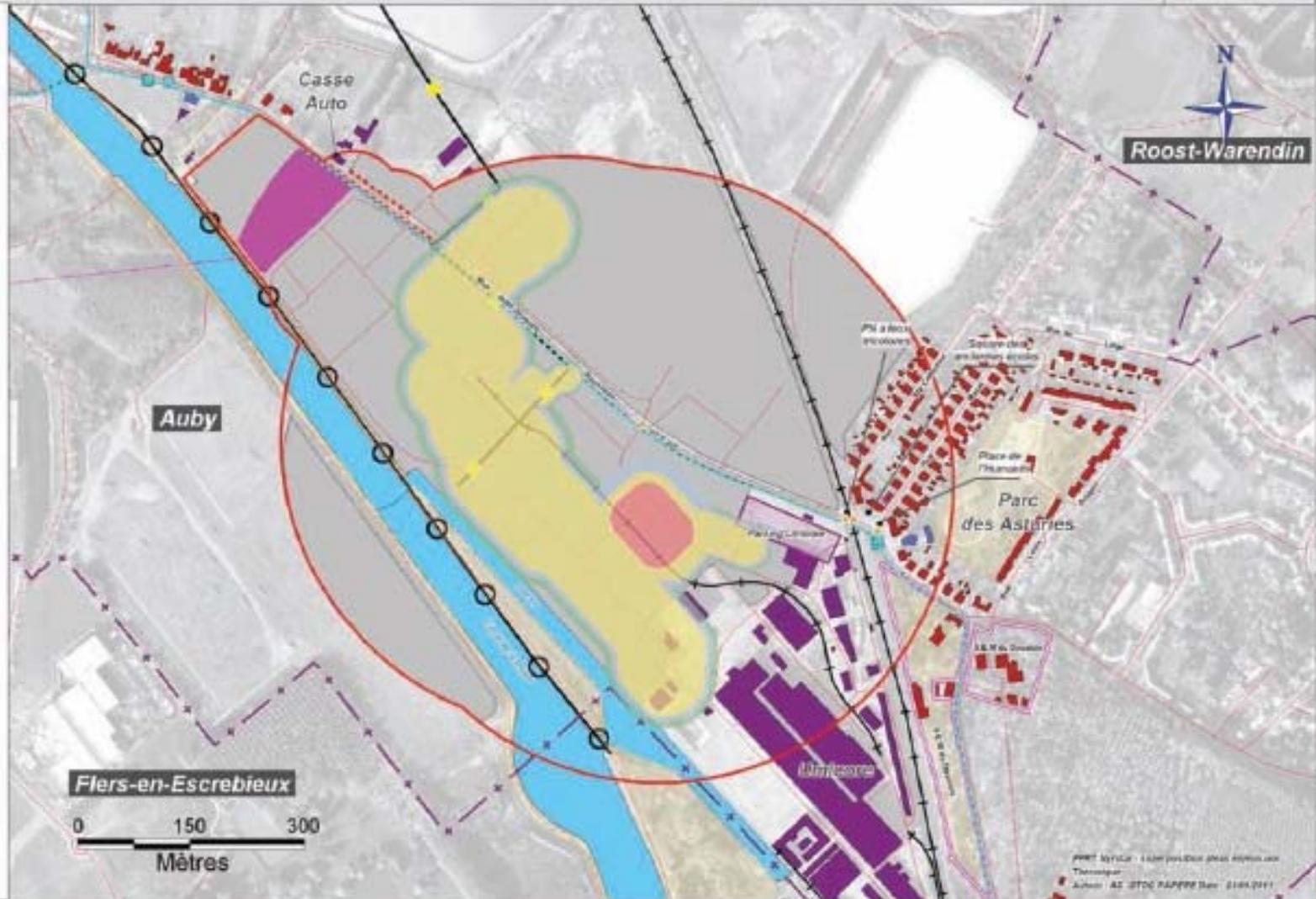


Plan de Prévention des Risques Technologiques : Nyrstar Auby

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
Nord
Délégation Territoriale
Douais - Cartréchin
Cellule
Planification-Aménagement
Preventive-Environnement
Risques-Eaux
Système d'Information
Géographique

Superposition Aléa thermique et Enjeux

- Typologie de bâti**
- Maison
 - Activité
 - Équipement
- Infrastructures de transports**
- Voies structurantes
 - Voies de desserte
 - Ligne de bus
 - Arrêt de bus
 - Voie ferrée
- Ouvrages d'intérêt général**
- Ligne électrique
 - Poste électrique
 - Servitude de protection des constructions des transports de gaz
 - Servitude IS
- Éléments de repérage**
- Périmètre d'urbanisme
 - Délimitation inondée
 - Limite communale
 - Canal de la Dode
 - Espaces publics ouverts
 - Stationnement sauvage
 - Tous trottoirs
 - Parking Utilisateur
- Aléa thermique type cinétique rapide**
- Fa
 - M+
 - F+
 - TP+



Source : DDTM, DREAL, SDT 2007 & SDT 2008 - IGN Cadastre - DDT

PPT Nyrstar - Superposition Aléa thermique et Enjeux
Thématique
Aubry - AC - DDTM - DREAL - Date : 21/05/2013



Plan de Prévention des Risques Technologiques : Nyrstar Auby

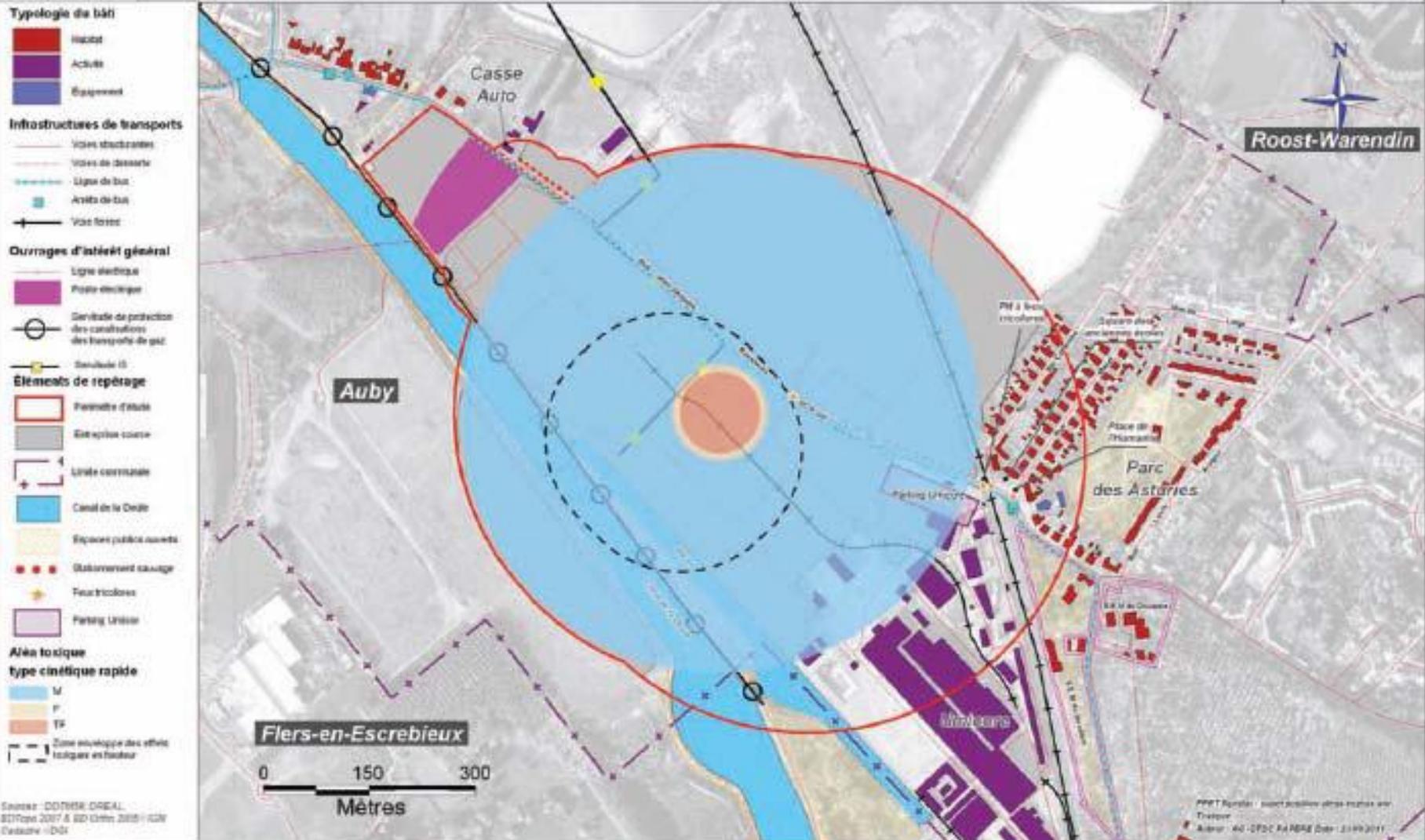
Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
Nord

Délégation Territoriale
Doubs - Comtois

Celle
Participation-Arénagement
Prospective-Environnement
Risques-Eau

Système d'Information
Géographique

Superposition Aléa toxique et Enjeux





PPR approuvé le :

Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

NYRSTAR

Communes de :
AUBY
FLERS-EN-ESCREBIEUX

Zonage Réglementaire

maître d'oeuvre :
Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
Nord

Délégation Territoriale
du Douaisis et du Cambrésis
cellule PAPIERE (Planification,
Aménagement durable, Prospective,
Environnement, Risques et Eau)

123 rue de Roubaix
59508 Douai Cedex



Echelle 1/5000 ème
au format A3

Mars 2012

type_effet	Type_zon_regl
sp_TF+ à Fal, the_F+ à nul, tox_M	R
sp_F+ à Fal, the_F+ à nul, tox_M à nul	r1
sp_Fai à nul, the_M+ à nul, tox_M à nul	r2
sp_M à nul, the_Fai à nul, tox_M	r3
sp_Fai	b1
sp_Fai	b2

Éléments de repérage

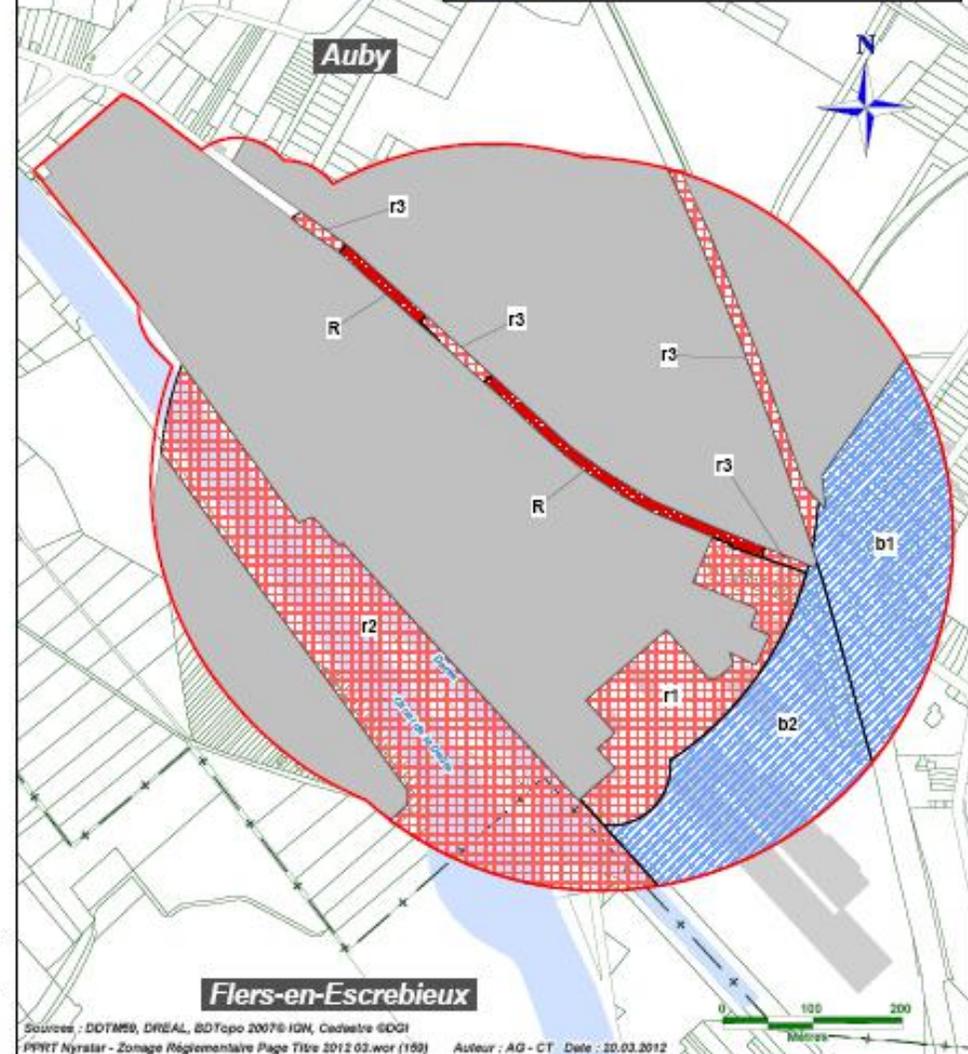
- Entrepôt source
- BSS
- Canal de la Deule
- Limite communale
- limite des parcelles cadastrales

Périmètre d'exposition aux risques

- limite du périmètre d'exposition aux risques

Zonage réglementaire

- Zone d'intention R
- Zone d'intention r
- Zone d'ubolisation b



Sources : DOTMSB, DREAL, BDTopo 2007© IGN, Cadastre GCGI
PPRT Nyrtar - Zonage Réglementaire Page Titre 2012 03.wor (100) Auteur : AG - CT Date : 20.03.2012

La zone « R » d'interdiction stricte

- La zone « R » du plan de zonage réglementaire du PPRT correspond aux zones d'aléas thermiques fort (F+) à nul, d'aléas de surpression allant de très fort (TF+) à faible (Fai) et d'aléas toxiques moyens (M).
 - Toute circulation sera interdite dans un délai de 5 ans à compter de l'approbation du présent PPRT sauf mise en œuvre de mesures organisationnelles et/ou techniques permettant d'interdire l'immobilisation de véhicules (moteur à l'arrêt ou non) dans la zone R.

Les zones « r » d'interdiction avec aménagements

- La zone « r1 » correspond à des zones d'aléas de surpression forts (F+) à faibles (Fai), d'aléas thermiques forts (F+) à nuls et d'aléas toxiques moyens (M) à nuls, zone actuellement occupée par un site industriel.
 - **Mesures organisationnelles** permettant la mise à l'abri des personnes
 - **Mesures relatives aux bâtiments existants**
- La zone « r2 » correspond à des zones d'aléas de surpression faibles (Fai) à nuls, d'aléas thermiques moyens (M+) à nuls et d'aléas toxiques moyens (M) à nuls, zone non urbanisée à destination économique en relation avec le bord à canal.
- Les zones « r3 » correspondent à des zones d'aléas de surpression moyens à nuls, d'aléas thermiques faibles (Fai) à nuls et d'aléas toxiques moyens (M), correspondant à des voies de transport.
 - **Restriction des stationnements en zone r2 et r3** : Hors ceux liés aux temps de chargement et déchargement sur le canal, tous les stationnements ou arrêts temporaires de véhicules sont interdits sur la voie d'eau et le chemin de halage.

Les zones « b »

- La zone « b1 » du plan de zonage réglementaire du PPRT correspond à des zones d'aléas de surpression faibles (Fai), zone actuellement urbanisée dite cité des Asturies.
- La zone « b2 » du plan de zonage réglementaire du PPRT correspond à des zones d'aléas de surpression faibles (Fai), zone d'activité.
 - Interdiction de création d'établissements recevant du public difficilement évacuables
 - Prescriptions : Les nouvelles constructions, installations ou aménagements sont de nature à leur garantir une résistance aux effets de surpression

Concertation des Personnes et Organismes Associés

- Réunion 8 septembre 2011 : projet de zonage réglementaire et validation des orientations stratégiques du PPRT proposées
- Réunion du 12 octobre 2011 : présentation du projet de PPRT et démarrage de la consultation pour deux mois des POA, et du 25 octobre au 25 novembre 2011 en Mairie d'Auby et Flers-en-Escrebieux, et sur le site internet de la Préfecture du Nord
- Réunion du 13 décembre 2011 : Approbation par le CLIC

Approbation du PPRT Nyrstar

- Enquête publique du 6 février au 7 mars 2012 : avis favorable du Commissaire-enquêteur
- Publication du PPRT par Arrêté Préfectoral du 3 mai 2012
- Suppression du passage à niveau par accord entre l'Etat, le Conseil général et le Réseau Ferré de France (avenant à la convention tripartite relative à la mise en sécurité des passages à niveau)
- Annexé aux PLU des communes d'Auby et de Flers-en-Escrebieux

Merci pour votre attention